

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 24 (1997)
Heft: 4

Artikel: Nouveau médiateur pour Radio Suisse Internationale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

enrichis>>

nal brut n'a que très peu augmenté durant la guerre – de moins de un pour cent par année.

Que dites-vous de la constatation figurant dans le rapport Eizenstat selon laquelle la Suisse aurait pu adapter sa politique de neutralité au cours de la guerre?

Une telle constatation est surprenante de la part d'un porte-parole du gouvernement américain. Notre politique de neutralité permanente et armée, qu'on la juge bonne ou mauvaise, a toujours été la constante maxime de notre politique étrangère. Une autre attitude, quelle qu'elle soit, n'aurait ni raccourci la guerre, ni servi aux alliés, mais entraîné la destruction de notre pays. Notre position durant la guerre était la seule possible.

Pour le sénateur d'Amato, les chiffres publiés dans le rapport Eizenstat sont suffisamment éloquents pour exiger une renégociation des accords de Washington.

Le sénateur d'Amato peut exiger ce qu'il veut. Les accords de Washington ont été signés en toute connaissance de cause, à l'exception de la question de l'or de privés fondu dans les lingots de la Reichsbank. Il s'agit, certes, de quelque chose de révoltant et qui ne doit pas être oublié. Mais une renégociation des accords n'y changerait rien.

Et l'affirmation selon laquelle la guerre a duré plus longtemps à cause de la Suisse et d'autres pays neutres peut-elle justifier une renégociation?

Je trouve cette affirmation monstrueuse, surtout compte tenu du fait que les livraisons d'armes à l'Allemagne représentaient à peine 0,6 pour cent de la totalité de l'effort d'armement allemand. Ce qu'affirme-là le rapport Eizenstat n'a aucun fondement.

Respect pour le travail des historiens, mais plusieurs critiques concernant

l'interprétation des évènements dans le préambule, puis-je résumer ainsi votre position sur le rapport Eizenstat?

Je trouve en effet un peu curieux qu'on déduise des faits établis par les historiens des jugements globaux, non étayés par des preuves. Il est possible qu'aux Etats-Unis les discussions politiques soient plus dures, que l'on mesure moins la portée des mots. Mais nous, en tant que petit pays, sommes plus sensibles.

Quelles conclusions la Suisse doit-elle tirer du rapport Eizenstat?

J'espère qu'une collaboration constructive va s'instaurer entre historiens suisses et américains pour arriver à des résultats communs. Le rapport Eizenstat montre justement qu'il y a des domaines, comme par exemple toute la question de l'économie de guerre de la Suisse, que les Américains connaissent trop peu.

*L'interview a été réalisée par Rudolf Burger et est parue dans sa version complète dans le quotidien bernois «Der Bund» du 10 mai 1997.

Nouveau médiateur pour Radio Suisse Internationale

Lors de son assemblée constitutive du 12 juin 1997, le Conseil du public de Radio Suisse internationale (SRI) a nommé Pier-Luigi Roncoroni au poste de nouveau médiateur de SRI. Il assume également la fonction de vice-président du Conseil du public et président de l'association Pro Ticino. C'est Heidi Rieder qui sera sa suppléante. La nouvelle stratégie du Conseil du public prévoit une intégration accrue de l'auditoire et un renforcement du dialogue avec les réalisateurs de programmes.

Bien que le service de médiation n'ait jamais dû intervenir jusqu'ici, son existence est importante. Il a pour mission d'examiner les réclamations contre les émissions de SRI et de servir d'arbitre entre les mécontents et SRI. Le médiateur fait en sorte que tout auditeur de programmes de radio suisses à l'étranger puisse faire entendre ses critiques.

Le Conseil du public a adopté une nouvelle stratégie sous la houlette de son nouveau président Rudolf Wyder, directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger. Il entend se rapprocher du public, s'en préoccuper davantage. Pour ce faire, il va rechercher des correspondants du public au sein de l'auditoire. Il leur incombera de fournir des appréciations

sur les programmes. Cette démarche permettra de mieux actualiser l'activité du Conseil. Jusqu'à présent, c'était surtout les émissions enregistrées qui servaient de base d'appreciation.

Outre les observations sur les programmes, le Conseil du public a l'intention de passer davantage de temps, lors de ses séances, à discuter

avec les réalisateurs de programmes. Cette innovation doit contribuer à améliorer la dynamique de l'élaboration de ses recommandations. La prochaine séance de cet automne sera consacrée aux perspectives de 1998, mais aussi à l'éclairage donné aux débats sur l'or nazi et sur les fonds juifs dans les programmes de SRI.

Le Conseil du public est composé de membres qui, de par leurs activités professionnelles et privées, disposent d'un lien avec les publics-sables à l'étranger. Pour mieux pouvoir exercer ses activités dans l'optique précitée, le Conseil a été ramené à huit membres en 1997. Il a en outre fixé des critères sévères pour le choix de ses membres. Les informations fournies sur ses activités devraient permettre également au Conseil de renforcer la perception de SRI en Suisse.

Les membres du conseil du public

Rudolf Wyder, président, directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, Berne
Pier-Luigi Roncoroni, vice-président, directeur à la Rentenanstalt, Zurich
Heidi Rieder, Berne
Ratus Luck, conseiller scientifique de la Bibliothèque nationale suisse, Berne
Peter Pfister, directeur adjoint à l'OSEC, Lausanne
Chasper Pult, directeur du Centre culturel suisse de Pro Helvetia, Milan
Carlos Bauverd, Association François Xavier Bagnoud, Lutry
Claude Frey, conseiller national, Auvernier

L'adresse du médiateur:
Pier-Luigi Roncoroni, Birkenstrasse 27, 8134 Adliswil